



Ateliers sportifs du midi proposés par la mairie de Corps-Nuds aux élèves de CE1 et CE2 de l'école J-Y Cousteau

Saison 2019-2020

REGLES DES ATELIERS :

Ces ateliers sportifs sont destinés aux élèves de **CE1 et CE2 qui déjeunent à la cantine.**

Après l'inscription définitive remplie pour l'année (coupon-réponse), le(s) parent(s) autorise(nt) l'enfant à participer aux ateliers sportifs. L'enfant s'inscrit lui-même grâce au panneau papier disponible au sein même de l'école. La participation est donc **gratuite** et sur la base du **volontariat**.

L'enfant peut donc s'inscrire en autonomie en fonction de son intérêt pour l'activité proposée, de son état de forme, de son envie de participer, Ces ateliers sont proposés chaque **mardi (CE2) et jeudi (CE1) de 12h45 à 13h15**. Les enfants seront sous la responsabilité de l'éducateur sportif jusqu'au retour à l'école vers 13h20. Les activités auront lieu dans la salle des sports, le dojo ou sur le terrain des sports.

En cas d'annulation de l'atelier ou les enfants ne pouvant pas (faute de place) ou ne désirant pas participer resteront sous la responsabilité des agents municipaux présents dans la cour.

Pour chaque atelier, **14 enfants volontaires et inscrits** peuvent participer.

Dès leur arrivée à l'école, après le repas, les enfants qui se seront notés pourront **recupérer leurs affaires de sports** (vêtement et chaussures indispensables pour la pratique sportive) puis **se présenteront au portail de leur cour de récréation respective**. Ils seront alors pris en charge par l'éducateur sportif.

S'il reste de la place les enfants n'étant pas inscrits pourront se présenter au portail pour demander à participer à l'activité. En fonction des places restantes et de leur tenue, les enfants intégreront le groupe.

Nous demandons à chaque enfant un comportement, une attitude et un vocabulaire adaptés à la vie de groupe, sans oublier le respect des locaux et du matériel.

La municipalité décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol durant le temps périscolaire, c'est pour cela que les objets de valeurs seront tant que possible laissés à la maison.

L'enfant s'engage à venir et à être ponctuel à chaque fois qu'il se note par respect pour les autres enfants de son groupe.

Les ateliers sportifs débuteront le **mardi 1^{er} octobre 2019** et se termineront le **jeudi 18 juin 2020**.

Pour information les enfants de CE1 et CE2 pourront prendre connaissance du règlement, du fonctionnement et de l'organisation de ces ateliers le jeudi 26 septembre à partir de 13h dans la salle de motricité de l'école.

Renseignements :

Nicolas BAZIN
31 rue des Trois Marie 35150 Corps-Nuds
02 99 44 00 11 – 06 46 42 12 62
sport@corps-nuds.fr

Nom de l'enfant : Classe :

Prénom de l'enfant : Date de naissance :

Adresse postale :

 :  :

@:

Information(s) à transmettre (asthme, diabète, lunettes, allergies ...) :
.....

*Je certifie exacts les renseignements portés sur ce coupon.
Je déclare avoir pris connaissance des règles de fonctionnement et l'approuve.
J'autorise mon enfant à pratiquer toutes les activités proposées dans le cadre des ateliers sportifs du midi sous la responsabilité de l'éducateur sportif.
Je certifie qu'il est assuré en responsabilité civile et déclare avoir porté attention à éventuellement souscrire un contrat d'assurance complémentaire couvrant les dommages corporels auxquels peuvent être exposés mon enfant lors des activités.
J'autorise la commune de Corps-Nuds à réaliser des photographies ou des films représentant mon enfant et à les utiliser pour le site internet de la commune et éventuellement pour ses différentes publications pour une durée d'un an à partir de ce jour.
J'autorise le responsable des ateliers sportifs à prendre, le cas échéant, en cas d'urgence toutes mesures rendues nécessaires par l'état de l'enfant.*

Date : Lieu : Signature :